

Objet : Appel d'offre du Programme de Mobilité Idex

Chères étudiantes, Chers étudiants de la Faculté de théologie catholique,

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Initiative d'excellence (IdEx), l'Université de Strasbourg veut, à travers ce programme, encourager et soutenir ses étudiants qui choisissent volontairement de s'ouvrir sur le monde et de poursuivre leurs cursus universitaires au sein de l'un de ses 700 établissements partenaires.

A titre d'exemple, pour l'année universitaire 2015-2016, une cinquantaine de bourses de mobilité ont été attribuées au sein de l'Université de Strasbourg. Ce dispositif concerne les étudiants de toutes les composantes de l'Unistra adhérentes à la charte de qualité mobilité IdEx, qui partent en L3, M1 ou M2 dans le cadre d'un accord de coopération ou d'un réseau international.

Les étudiants sélectionnés au regard de leurs résultats académiques se verront octroyer une bourse de 400€ par mois à laquelle sera ajoutée une somme forfaitaire de 400€ permettant de couvrir les frais de voyage et/ou d'installation.

Nous prions aux étudiants intéressés de se signaler pour le **3 juin AU PLUS TARD**. Il s'agit à ce stade d'une présélection et d'un classement des meilleurs étudiants selon les critères d'éligibilité spécifiés dans le programme (voir ci-dessous). Ensuite, une commission d'attribution sélectionne en juin les bénéficiaires de bourses IDEX.

Critères d'éligibilité :

- L'étudiant doit effectuer une mobilité, de préférence d'une année universitaire entière à l'étranger, ou bien d'un semestre.
- Cette mobilité doit être facultative (ne constituant pas une mobilité obligatoire dans le cadre du cursus).
- Celle-ci doit avoir lieu en L3, M1 ou M2.
- Un accord de coopération doit exister entre l'université d'accueil étrangère et l'Université de Strasbourg, ou les 2 universités doivent être membres d'un même réseau.
- Les démarches auprès des Relations Internationales devaient avoir été effectuées dans les temps, en respectant les calendriers et procédures (inscriptions MOVEONLINE).

Critères d'attribution pris en compte par les composantes et par la CFVU :

- Moyenne des notes des derniers semestres ou du diplôme de licence de l'étudiant (celle-ci doit être parmi les meilleures des cursus) et qualité du dossier pédagogique ;
- Bonne maîtrise de la langue du pays d'accueil ou de la langue d'enseignement (CLES ou équivalent) ;
- Qualité du projet de mobilité.

Pour les candidats retenus, les pièces à fournir, ainsi que les détails sur la procédure et le calendrier vous seront communiqués ultérieurement.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas de contacter Isabel Iribarren, responsable des relations internationales de la Faculté de théologie catholique : iribar@unistra.fr

Bien cordialement,

Isabel Iribarren